

Liste des pièces justificatives à fournir par le demandeur

Table des matières

1	Parcours de rénovation globale.....	2
1.1	Pièces justificatives avant travaux.....	2
1.2	Pièces justificatives après travaux.....	3
2	Parcours de rénovation par geste.....	4
2.1	Pièces justificatives avant travaux.....	4
2.2	Pièces justificatives après travaux.....	5
3	Dépôt des pièces justificatives.....	5

1 Parcours de rénovation globale

1.1 Pièces justificatives avant travaux

Les pièces justificatives avant travaux à fournir dans le cadre d'un projet de rénovation globale sont les suivantes :

- Pièce d'identité du ou des bénéficiaires.
- Justificatif de propriété (taxe foncière, attestation notariale ou copie de l'acte notarié).
- Formulaire de demande de subvention complété, daté et signé. Il est établi automatiquement à partir des informations à renseigner sur votre compte Ma Rénov (www.marenov.bordeaux-metropole.fr).
- Plan de financement prévisionnel de votre projet. Ce document vous sera fourni par votre Accompagnateur Rénov'.
- Dernier(s) avis d'imposition présentant les revenus fiscaux de référence du ou des bénéficiaires.
- Rapport de l'audit énergétique.
- Contrat ou convention avec Mon Accompagnateur Rénov'.
- Attestation de conformité avant travaux établi par Mon Accompagnateur Rénov'.
- Synthèse de la grille d'analyse du logement établi par Mon Accompagnateur Rénov'.
- Copie du/des devis associées aux travaux ou études envisagés

***Pour les études**, les devis ou les contrats peuvent être signés ou non, dès lors que la date de signature, de ces devis ou de ces contrats, n'excède pas de 9 mois le dépôt de la demande de subvention.*

***Pour les travaux**, nous conseillons de ne pas signer les devis avant le dépôt de la demande.*

Certaines pièces additionnelles pourront être nécessaires en fonction de votre situation ou des travaux envisagés :

- Attestation sur l'honneur désignant le demandeur qui porte les travaux en cas de logement en indivision. Ce document vous sera fourni par votre Accompagnateur Rénov'.
- Mandat administratif et/ou financier pour le ou les bénéficiaires souhaitant donner un mandat à un prestataire (architecte, maître d'œuvre, assistant au maître d'ouvrage, entreprise générale ...). Ce document est disponible sur la plateforme Ma Rénov.
- Attestation sur l'honneur du demandeur pour les logements individuels en copropriété. Ce document vous sera fourni par votre Accompagnateur Rénov'.

1.2 Pièces justificatives après travaux

- Relevé d'Identité Bancaire du bénéficiaire ou du mandataire.
- Plan de financement définitif, daté et signé, indiquant l'ensemble des montants des factures et des autres aides mobilisées. Ce document est fourni avec le courrier d'octroi de l'aide Ma Rénov Bordeaux Métropole et est disponible sur la plateforme Ma Rénov.
- Justificatifs des autres aides nationales mobilisées (Ma Prime Rénov' parcours accompagné, CEE, Caisse de retraite, etc.).
- Copie des factures acquittées des études et des travaux, objets de la subvention.
- Attestation de Mon Accompagnateur Rénov sur le gain énergétique.
- Rapport de fin de prestation de Mon Accompagnateur Rénov'.

Certaines pièces additionnelles pourront être nécessaires en fonction de votre situation ou des travaux envisagés :

- Audit mis à jour après travaux si les travaux réalisés sont différents de ceux indiqués initialement.
- Copie de l'autorisation d'urbanisme si les travaux de rénovation y sont soumis (exemples : changement des menuiseries, isolation par l'extérieur, pompes à chaleur, etc.).
- Convention d'autoconsommation sans injection (CACSI) si des panneaux photovoltaïques ont été mis en place.
 - Justificatifs des autres études ayant bénéficiés de l'aide Ma Rénov (attestation de certification, rapport de test d'infiltrométrie, rapport d'étude de structure, etc.).

2 Parcours de rénovation par geste

2.1 Pièces justificatives avant travaux

Les pièces justificatives avant travaux à fournir dans le cadre d'un projet de rénovation globale sont les suivantes :

- Pièce d'identité du ou des bénéficiaires.
- Justificatif de propriété (taxe foncière, attestation notariale ou copie de l'acte notarié).
- Formulaire de demande de subvention complété, daté et signé. Il est établi automatiquement à partir des informations à renseigner sur votre compte Ma Rénov (www.marenov.bordeaux-metropole.fr).
- Plan de financement prévisionnel de votre projet. Ce document vous sera fourni par votre conseiller France Rénov'.
- Dernier(s) avis d'imposition présentant les revenus fiscaux de référence du ou des bénéficiaires.
- Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) avant travaux ou rapport de l'audit énergétique.
- Copie du/des devis associées aux travaux ou études envisagés.

***Pour les études**, les devis ou les contrats peuvent être signés ou non, dès lors que la date de signature, de ces devis ou de ces contrats, n'excède pas de 9 mois le dépôt de la demande de subvention.*

***Pour les travaux**, nous conseillons de ne pas signer les devis avant le dépôt de la demande.*

Certaines pièces additionnelles pourront être nécessaires en fonction de votre situation ou des travaux envisagés :

- Attestation sur l'honneur désignant le demandeur qui porte les travaux en cas de logement en indivision. Ce document vous sera fourni par votre conseiller France Rénov'.
- Mandat administratif et/ou financier pour le ou les bénéficiaires souhaitant donner un mandat à un prestataire (architecte, maître d'œuvre, assistant au maître d'ouvrage, entreprise générale ...). Ce document est disponible sur la plateforme Ma Rénov.
- Attestation sur l'honneur du demandeur pour les logements individuels en copropriété. Ce document vous sera fourni par votre conseiller France Rénov'.
- En cas d'accompagnement par un Accompagnateur Rénov' :
 - Contrat ou convention avec Mon Accompagnateur Rénov'.
 - Attestation de conformité avant travaux établi par Mon Accompagnateur Rénov'.
 - Synthèse de la grille d'analyse du logement établi par Mon Accompagnateur Rénov'.

2.2 Pièces justificatives après travaux

- Relevé d'Identité Bancaire du bénéficiaire ou du mandataire.
- Plan de financement définitif, daté et signé, indiquant l'ensemble des montants des factures et des autres aides mobilisées. Ce document est fourni avec le courrier d'octroi de l'aide Ma Rénov Bordeaux Métropole et est disponible sur la plateforme Ma Rénov.
- Justificatifs des autres aides nationales mobilisées (Ma Prime Rénov' par geste, CEE, Caisse de retraite, etc.).
- Diagnostic de Performance Energétique (DPE) : si un DPE a été fourni avant travaux, sa mise à jour après travaux est obligatoire. Audit énergétique : si un audit a été réalisé avant travaux, une actualisation après travaux n'est nécessaire que si le périmètre des travaux a changé.
- Copie des factures acquittées des études et des travaux, objets de la subvention.

Certaines pièces additionnelles pourront être nécessaires en fonction de votre situation ou des travaux envisagés :

- Copie de l'autorisation d'urbanisme si les travaux de rénovation y sont soumis (exemples : changement des menuiseries, isolation par l'extérieur, pompes à chaleur, etc.).
- Convention d'autoconsommation sans injection (CACSI) si des panneaux photovoltaïques ont été mis en place.
- Justificatifs des autres études ayant bénéficiés de l'aide Ma Rénov (attestation de certification, rapport de test d'infiltrométrie, rapport d'étude de structure, etc.).
- En cas d'accompagnement par un Accompagnateur Rénov' :
 - Attestation de Mon Accompagnateur Rénov' sur le gain énergétique.
 - Rapport de fin de prestation de Mon Accompagnateur Rénov'.

3 Dépôt des pièces justificatives

Vos documents sont à transmettre :

- **Par voie dématérialisée via votre compte Ma Rénov à l'adresse suivante :**

<https://marenov.bordeaux-metropole.fr/>

- **ou par courrier si vous ne disposez pas d'un accès à internet :**

Bordeaux Métropole
Ma Rénov - Service de la maîtrise de l'énergie dans le bâti Direction
Stratégie et Actions Energétiques
Esplanade Charles de Gaulle
33045 BORDEAUX CEDEX